

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11/05/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
28	26	27

Vote
A l'unanimité
Pour : 27
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture de Seine-et-Marne

Le :

Et

Publication ou notification du :

L'an 2026, le 11 Mai à 18:00, le Conseil Syndical du SMEAPN s'est réuni à la STEP NEMOSIA, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur PEUTOT Christian, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par mail aux membres du comité, le 05/05/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été déposés sur le site du SMEAPN, le 05/05/2026.

Présents : Mmes : BONIN Fannie, BRANDAO Alison, GORNES Laure, GROETZINGER Christine, MARCANDELLA Florence, MESSIAS Marinette, LISSA Daniel MM : BRIAND Thierry, CHAMOREAU Christophe, COURTOIS Pascal, DEROUARD Dominique, DESSIENNE SIMON, DOS SANTOS David, DOUANNE Bruno, DOUINE Jean-Luc, DUMAY Jean Claude, COFRECES Segundo, JEULIN Fabrice, KINDERF Gilles, LABELLE Maxime, GUIMBARD Christophe, REMOND Thierry, PEUTOT Christian, TRAVERS-MOUSSINET Michel, VILLENEUVE Gregory, VIRON Hervé

Excusé : M RATIER François pouvoir à M CHAMOREAU Christophe

Absent : M ORIGINE Thierry

Invité(s) : Mme BOISSY Véronique, MM : AUJARD Pascal, LAINE Pierre, PITREY Gino; Mathieu KOTTELAT

A été nommé(e) secrétaire : M KINDERF Gilles

2026_008 – ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DSP

Le Président a informé que dans le cadre de la procédure de Délégation de Service Public pour la gestion par affermage de son service public d'assainissement collectif, non collectif et d'eau potable, le Comité Syndical doit, conformément à l'article L. 1411-5 du CGCT, procéder à l'élection de la commission spécifique de Délégation de Service Public composée de son représentant, Le Président, de 3 membres titulaires et de 4 membres suppléants

Selon L'Article D1411-3 du CGCT, cette commission est chargée de l'ouverture des plis de candidature, de l'établissement de la liste des candidats admis à présenter une offre, l'ouverture des plis contenant les offres et donner leur avis sur les offres.

Les conditions de création de cette commission sont prévues par les articles L. 1411-5, D.1411-3 à D.1411 du CGCT. Elle est ainsi constituée du Président, de 3 membres titulaires et de 4 membres suppléants élus à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage, ni vote préférentiel. En cas d'égalité de restes, le siège revient à la liste qui a obtenu le plus grand nombre de suffrages, en cas d'égalité des suffrages, le siège est attribué au plus âgé des candidats susceptibles d'être proclamés. Il est procédé, selon les mêmes modalités, à l'élection des suppléants en nombre égal à celui de membres titulaires. Les listes pourront comporter moins de noms qu'il y a de sièges de titulaires et suppléants à pourvoir.

Le Président a invité les membres du Comité Syndical à établir une liste désignant nominativement 3 membres titulaires et 4 membres suppléants. Le président étant nommé membre d'office.
Une seule liste a été constituée de 3 membres titulaires et de 4 membres suppléants.
L'organe délibérant a décidé de voter à main levée en présence du président de séance et du secrétaire.

Le Comité Syndicat après avoir procédé au vote,
une seule liste ayant été établie
la Commission de Délégation de Service Public est ainsi constituée:

1. M. PEUTOT Christian	Président
2. M. CHAMOREAU Christophe	Membre Titulaire
3. M. JEULIN Fabrice	Membre Titulaire
4. M. KINDERF Gilles	Membre Titulaire
5. M. REMOND Thierry	Membre Suppléant
6. M. DOUINE Jean Luc	Membre Suppléant
7. M. JAMET Claude	Membre Suppléant
8. Mme BONIN Fannie	Membre Suppléant

le président de séance a compté les voix et a proclamé le résultat
Le secrétaire de séance a pris acte du résultat des votes :

Votants :	27 (26 + 1 pouvoir)
Abstention	0
Suffrages exprimés :	27 (26 + 1 pouvoir)
Majorité absolue:	14

La liste ci-dessus, ayant obtenu 27 voix, les membres de cette liste sont déclarés membres titulaires et suppléants de la Commission de Délégation de Service Public et installés dans leurs fonctions.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
A Nemours, le 11/05/2026

Le Président
M PEUTOT Christian



Secrétaire de séance
M KINDERF Gilles